

**COMMISSION CONSULTATIVE POUR LA COHESION
SOCIALE ET L'INTEGRATION
CoCoSI**

PROCES-VERBAL N° 13 – 2021 / 2026

Séance du lundi 8 septembre 2025

à 18h30 à la Maison de Quartier Jaman 8 à Clarens

ORDRE DU JOUR

Objet
1. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 février 2025
2. BCI (par visioconférence) - Thématische de la citoyenneté et du projet-pilote de table-ronde
3. BCI - Présentation du dispositif de lutte contre les mariages forcés auprès des communes
4. Semaine d'actions contre le racisme (SACR) Fête des Voisins
5. Maison de Quartier Jaman 8 - Actualités / retour
6. Divers et propositions individuelles - Projet de table ronde « 18 ans, et après ? » - Invitation à la collaboration (quel rôle éventuel pour la CoCoSI) - Courriel de Mme Anne Saito du 20 août 2025 et éléments de réponse de l'EVAM
7. Calendrier 2025 Prochaine séance : - Mercredi 26 novembre 2025

Participant·e·s :

- Mme Jacqueline Pellet, présidente (**JPe**)
- M. Simon Smith, membre de droit, chef de service SFJ (**SS**)
- M. Karim Boukhaf, membre de droit, répondant communal en matière d'intégration et de lutte contre le racisme (**KBO**)
- Mme Anne Saito, Conseillère communale, Les Verts (**AS**)
- Mme Anne-Claude Renard, représentante des ainés (55+) (**ACR**)
- M. Ganes Thiagaraja, représentant la communauté tamoule (**GT**)
- Mme Ann Fasnacht, représentante des milieux associatifs (**AF**)
- Mme Stefania La Spada, Conseillère communale, Parti socialiste (**SLS**)
- Mme Sandrine Bernadette Ndongo, représentante d'une ONG montreusienne (**SBN**)
- Mme Célia Elison, conseillère sociale écoles-familles, représente les écoles de Montreux (**CE**) en alternance avec Mme Sandrine Monis Casasola (**SMC**)
- Mme Jeanne Montlouis Roulin, représentante la communauté antillaise (**JMR**)
- M. Alioune Diop, représentant la communauté sénégalaise (**AD**)
- M. Mathias Ekah, conseil de la diaspora africaine de Suisse (CDAS), représentant la communauté africaine (**ME**)
- M. Lotfi Zamni, représentant de la communauté musulmane de Montreux et environs (**LZ**)
- M. Julien Parisod, représentant du travail social de proximité (**JP**)

Excusé·e·s :

- Mme Irina Gote, représentante des milieux socio-éducatifs (**IG**)
- Mme Sandrine Monis Casasola, conseillère sociale écoles-familles, représente les écoles de Montreux (**SMC**) en alternance avec Mme Célia Elison (**CE**)
- Mme Sarah Laroche-Neji, responsable de la région de la Riviera dans le domaine de l'intégration au Bureau Cantonal pour l'Intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) (**SLN**)
- Mme Danielle Grangier, représentante du milieu de la culture (**DG**)
- M. Yves Laurent Kundert, représentant des associations de villages (**YLK**)
- M. Pablo Menzi, Conseiller communal, UDC (**PM**)
- M. Fabien Torchio, Conseiller communal, Décroissance Alternatives (**FT**)
- M. Benoît Ruchet, Conseiller communal, PLR Les Libéraux - Radicaux (**BR**)

Invitée :

- Mme Amina Benkaïs-Benbrahim, déléguée à l'intégration du canton de Vaud et cheffe du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (**ABB**)

Invitée (par visioconférence) :

- Mme Leïla Rosset, chargée de projets Vivre-ensemble / Diversité et protection contre les discriminations (**LR**)

Diverses abréviations utilisées dans ce procès-verbal :

BCI	: Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme
CCCI	: Chambre cantonale consultative des immigrés
SFJ	: Social, familles et jeunesse
MQJ8	: Maison de Quartier Jaman 8
SACR	: Semaine d'actions contre le racisme
DGEJ	: Direction générale de l'enfance et de la jeunesse

Objet Traitement / suivi	Responsable
<p>1. Adoption du PV de la séance du 12 février 2025</p> <p>La Présidente annonce les personnes absentes. M. Vincent Haldi, ayant quitté le groupe politique de Montreux-Libre, est démissionnaire. Ce parti politique désignera un nouveau représentant à la CoCoSI. La Présidente annonce également deux nouveaux membres : M. Benoît Ruchet, Conseiller communal représentant le PLR en remplacement de M. François Cardinaux et M. Lotfi Zamni, représentant de la communauté musulmane de Montreux et environs en remplacement de M. Cherif Nacer Cherif. Le procès-verbal est validé.</p>	JPe
<p>2. BCI (par visioconférence) Présentation Thématique de la citoyenneté et du projet-pilote de table Ronde</p> <p>Mme Leïla Rosset, responsable du domaine Vivre-ensemble et prévention du racisme au BCI, intervient sur les prochaines élections communales. Le BCI fait une campagne d'information pour les personnes possédant le droit de vote au niveau communal. Les citoyens résidant en Suisse depuis 10 ans et 5 ans dans le canton de Vaud pourront participer aux élections communales. Lors des précédentes élections, la participation était de moins 20% pour les jeunes de 25 à 29 ans. Durant les dernières années, le BCI a constaté peu de participation aux votations de la population étrangère jeune. Le BCI souhaiterait augmenter cette participation pour les prochaines élections.</p>	LR
<p>Le BCI collabore avec l'association Albinfo.ch pour mettre en place un projet-pilote. Cette association par « La Voix de la diversité » vise à donner la parole à des jeunes issus de milieux divers pour encourager un échange d'idées constructif et renforcer leur participation citoyenne.</p> <p>Ce projet-pilote consiste à créer une table-ronde dans une commune pour informer les jeunes de leurs droits. Le budget est entièrement pris par le BCI. L'objectif de cette intervention à la CoCoSI est de voir la possibilité de déployer ce projet-pilote sur le territoire communal. L'animation serait portée par la responsable de l'association Albinfo et la table-ronde animée par les jeunes. Le public cible serait donc des jeunes entre 18 et 25 ans. Les grandes lignes du projet sont données. L'idée est de trouver un lieu pour organiser cette table-ronde. Le public cible peut provenir de toute la Riviera.</p>	LR
<p>Ce projet-pilote a été transmis par courriel et en papier aux membres de la CoCoSI (en annexe). La Présidente informe que la Commune de Montreux est intéressée par ce projet. L'entrée en matière est possible dès 2026.</p>	JPe
<p>Il serait intéressant de se renseigner sur ce qui a été fait dans les autres communes et sous quelle forme. Aucune table-ronde sous cette forme-là n'a encore été organisée. Le BCI a activé « La Voix de la diversité » suite au constat du peu de participation des jeunes aux élections communales.</p>	KBo LR
<p>A la page 9 du projet-pilote, il est indiqué que toute personne intéressée par le processus de la table-ronde en collaboration étroite avec les organisateurs peut s'annoncer. Les membres de la CoCoSI sont convié-e-s en cas d'intérêt à représenter la CoCoSI en collaboration avec les organisateurs dans cette préparation. Mme Rosset est remerciée pour son intervention.</p>	JPe
<p>3. BCI Présentation du dispositif de lutte contre les mariages forcés auprès des communes</p> <p>Mme Amina Benkaïs-Benbrahim, déléguée à l'intégration du canton de Vaud depuis 2011, présente le dispositif de lutte contre les mariages forcés auprès des communes au moyen d'un PowerPoint (voir en annexe). 321 cas ont été recensés au niveau national. Ce sont des cas ou des situations qui ont été remontés jusqu'à un service fédéral ou cantonal. Le BCI n'a aucune vue sur ce qui se passe réellement dans le canton de Vaud.</p> <p>Selon l'Unesco et d'autres recherches, des milliers de cas de jeunes femmes et de jeunes hommes seraient concerné-e-s par cette thématique. Les tendances sur 2024 changent en fonction des flux migratoires et des événements géopolitiques. Pendant plusieurs années, aucun-e mineur-e n'avait été recensé-e. Actuellement, les mineur-e-s reviennent en force et cela complique la tâche entre mariage précoce et forcé. Les mariages religieux reviennent également avec 25 cas dans le canton de Vaud.</p>	ABB ABB

<p>Une majorité de professionnel·les ne connaissent pas la thématique et se sentent désemparés. L'entrée en vigueur de la Loi fédérale concernant les mesures de lutte contre les mariages forcés le 1^{er} juillet 2013 a entraîné l'introduction de nouvelles dispositions législatives dans les domaines du droit pénal, du droit civil, du droit international privé ainsi que de la législation sur les étrangers. Cette votation a été un grand changement. Les typologies sont expliquées. Le cas le plus courant est souvent celui des mariages endogamiques (de la même communauté).</p> <p>Selon les statistiques, le public à risque est majoritairement composé de jeunes femmes entre 18 et 25 ans. Les signaux d'alerte sont donnés comme par exemple le décrochage scolaire pour les jeunes filles au gymnase ou en école professionnelle. La différence principale entre le mariage forcé et le mariage arrangé est le consentement. Dans un mariage arrangé, les futur·es époux·se·s sont d'accord pour se marier, même si le choix est fait par leur entourage (on présente un candidat·e à une jeune fille ou jeune homme qui peut le refuser, jusqu'au prochain). Dans un mariage forcé, un ou les deux partenaires sont mariés contre leur volonté, ce qui en fait une violation des droits de l'homme selon les Nations Unies. Le mariage forcé est donc une forme de mariage arrangé sans consentement volontaire. La différence est que le mariage forcé est une infraction pénale, le mariage arrangé ne l'est pas. Pour le mariage forcé, l'annulation est possible. Pour le mariage arrangé, il y a l'obligation de passer par un divorce. Le conflit de loyauté est également extrêmement important dans cette thématique. Le BCI insiste auprès des professionnel·les à ce sujet. Des exemples sont cités. Les professionnel·les sont souvent très frustré·es par les changements d'avis des personnes. Le déroulement du dispositif mis en place dans ces cas est expliqué. L'objectif est de réunir rapidement dans les 48 heures les services les plus concernés. Le BCI tient une permanence pour les personnes victimes mais également pour les professionnel·les. Le but est d'informer, conseiller, orienter et accompagner. Si besoin, lorsqu'un cas s'y prête, une task force est réunie. Si le cas touche un·e mineur·e, la DGEJ est impliquée et les cas sont anonymisés. Le but est d'avoir en 48 heures des pistes. Ensuite, le service concerné ou le BCI reprend le dossier. Le lien de confiance avec la personne est très important. Si la personne a le lien de confiance avec l'assistant·e social·e, le BCI laissera l'assistant·e social·e gérer le cas en le soutenant. Actuellement, le BCI a conçu un projet pilote, impliquant 5 ambassades afin de les sensibiliser. Un échange s'en suit sur les expériences vécues par les membres de la CoCoSI. Pour protéger la personne en amont, des stratégies sont mises en place avec la Division étrangers et avec les ambassades pour refuser le regroupement familial par exemple. Les situations de jeunes hommes sont plus difficiles que les situations de jeunes filles. En cas de besoin et de questions, les membres de la CoCoSI peuvent s'adresser directement au BCI (voir coordonnées sur le document et le site).</p>	ABB ABB
<p>4. SACR et Fête des Voisins</p> <p>SACR Pour 2026, M. Boukhaf réitère l'appel à la CoCoSI et se tient à disposition en tant que répondant à l'intégration pour la mise en place de projets.</p>	KBo
<p>Fête des Voisins Ce projet continue de séduire la population. Cinquante fêtes ont été organisées sur le territoire communal. Environ 1100 montreusiens·ne·s se sont rassemblé·es afin de partager un moment convivial. Ces fêtes sont réparties dans l'entier du territoire communal (Clarens, Montreux, Brent, Chernex, Glion, Territet, Chailly). Il existe également des fêtes non annoncées. M. Boukhaf met l'accent sur un soutien non négligeable et l'excellente collaboration avec les différents services communaux. Notamment avec la livraison de 180 tables et 90 bancs répartis sur tout le territoire communal.</p>	KBo
<p>5. Maison de Quartier Jaman 8 Actualités / retour La MQJ8 a participé à la co-organisation de la Fête de la Musique. Le 27 septembre 2025 aura lieu la Fête des 10 ans de la MQJ8 (voir flyer en annexe). Les membres de la CoCoSI recevront une invitation officielle. Les activités proposées à cette fête sont citées.</p>	KBo
<p>6. Divers et propositions individuelles Projet de table ronde « 18 ans, et après ? » Les documents concernant cette thématique ont été remis aux membres. La Présidente indique qu'à la page 9 de ce document, il est cité la possibilité pour des membres de la CoCoSI intéressé·es de se manifester pour participer à l'élaboration à la table-ronde. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à Mme Rossetti.</p>	JPe

<p>Courriel de Mme Anne Saito du 20 août 2025 et éléments de réponse de l'EVAM</p> <p>Un courriel de Mme Saito a été reçu le 20 août 2025 (voir en annexe). Ses demandes ne sont pas de la compétence de la CoCoSI. L'EVAM a donné ses éléments de réponse.</p>	JPe
<p>7. Calendrier 2025</p> <p>Prochaine séance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mercredi 26 novembre 2025 à 18h30 à la Maison de Quartier Jaman 8, suivie d'un apéritif dînatoire 	JPe

Annexes (par courriel) :

- Présentation (par visioconférence) de la thématique de la citoyenneté et du projet-pilote de table-ronde »
- Présentation du dispositif de lutte contre les mariages forcés auprès des communes
- Flyers des 10 ans de la Maison de Quartier Jaman 8
- Courriel de Mme Anne Saito du 20 août 2025 et éléments de réponse de l'EVAM

La séance est levée à 19h40.

Rossetti Claudia

De: Vjosa Gervalla <vjosa.gervalla@albinfo.ch>
Envoyé: vendredi, 22 août 2025 09:24
À: SFJ
Cc: Boukhaf Karim; Drite Asllani; Lavoixdeladiversite; shemuli
Objet: A l'attention de la Commission consultative pour la cohésion sociale et l'intégration (COCOSI)
Pièces jointes: 18 ans, et après _COCOSI.pdf; Présentation LVD - 2022.pdf
Importance: Haute

Projet de table ronde « 18 ans, et après ? » – Invitation à collaboration

Madame, Monsieur,

Comme évoqué avec M. Boukhaf, je me permets de revenir vers vous concernant un projet que nous développons dans le cadre d'un mandat confié par le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI).

Il s'agit d'une table ronde intitulée « 18 ans, et après ? Jeunes adultes et citoyenneté en transition », qui vise à donner la parole aux jeunes de 16 à 25 ans autour du passage à la majorité et de leur entrée dans la vie citoyenne. Ce projet prend tout son sens à la veille des élections : il s'agit d'un espace de dialogue pour encourager la participation citoyenne, informer sur les droits et responsabilités liés à la majorité, et réfléchir ensemble aux besoins concrets des jeunes dans cette période de transition.

Nous voyons un grand intérêt à collaborer avec la COCOSI de Montreux pour renforcer l'ancrage local et la portée de cette initiative.

Ce concept a été élaboré en collaboration étroite avec le groupe de jeunes *La Voix de la Diversité* (LVD). Ce collectif, composé de neuf jeunes issus de la diversité, a pour mission de stimuler l'intérêt des jeunes pour les enjeux de société et de valoriser la pluralité des parcours comme une richesse pour la démocratie. Depuis plusieurs années, LVD développe des projets innovants pour outiller les jeunes et leur donner la légitimité de s'exprimer et de participer activement au débat public.

Vous trouverez en pièces jointes :

- le descriptif détaillé du projet de table ronde,
- ainsi qu'une présentation du groupe La Voix de la Diversité (LVD).

Nous serions ravis de convenir d'un échange afin d'explorer ensemble les modalités de collaboration possibles autour de ce projet.

Dans l'attente de votre retour, je vous adresse mes salutations distinguées.

Vjosa Gervalla (albinfo.ch)
Dritë Asllani (Responsable du groupe LVD)



Vjosa GERVALLA

Directrice de l'association albinfo.ch|Productrice des émissions Diversité

Direktorin des Vereins albinfo.ch|Produzentin der Sendungen Diversity

Association albinfo.ch|Av. de la Gare 33 — 1001 Lausanne|T 078 881 31 36

Vjosa.Gervalla@albinfo.ch

www.albinfo.ch

<https://latele.ch/emissions/diversite>



DESCRIPTIF DE PROJET : TABLE RONDE « 18 ANS, ET APRÈS ? »

Projet initié par le groupe : La Voix de la Diversité | Encadré par l'association : Albinfo.ch | Mandaté par : BCI

1. DESCRIPTIF

À l'occasion de la Semaine de la Citoyenneté (mai), de la Journée de la Démocratie (septembre), ou dans le cadre des prochaines élections, La Voix de la Diversité (LVD) propose d'organiser une table ronde destinée aux jeunes de 16 à 25 ans, afin d'explorer le passage à l'âge de la majorité et l'entrée dans la vie citoyenne. L'événement vise à offrir un espace de dialogue **par et pour les jeunes**, autour des défis concrets et émotionnels de cette transition vers l'âge adulte.

Les objectifs principaux sont les suivants :

- **Éclairer la signification du passage à la majorité** d'un point de vue légal, symbolique, émotionnel et social. À 18 ans (majorité civile, civique et pénale), de nouveaux droits et libertés s'accompagnent de responsabilités accrues. Cette étape marque un recul de l'encadrement familial et institutionnel – les jeunes se retrouvent plus livrés à eux-mêmes, ce qui peut engendrer une forte anxiété. Le débat permettra d'informer les jeunes sur leurs **nouveaux droits** (droit de vote, autonomie juridique, etc.) et devoirs, tout en reconnaissant la **portée symbolique** de « devenir majeur ».
- **Encourager la participation citoyenne des jeunes.** Alors qu'en Suisse seule une minorité des 18-25 ans vote (environ un tiers selon [swissinfo.ch](#)), beaucoup de jeunes s'engagent autrement, par exemple dans le climat ou le bénévolat (plus de 70 % des jeunes se disent prêts à agir pour le climat selon [convergences.org](#)). La table ronde visera à **informer et motiver les jeunes électeurs** (ou futurs électeurs) : comprendre le droit de vote, les démarches pour voter, l'importance de la représentation, tout en discutant du **désintérêt ou de la défiance** qu'une partie de la jeunesse ressent face au politique. Par exemple, seule la moitié des 16-25 ans en France se disent intéressés par la politique, selon [letudiant.fr](#), souvent parce qu'ils ne se sentent pas écoutés. L'événement cherchera à **rendre la citoyenneté concrète et attrayante**, en montrant que la voix des jeunes compte et peut influencer la société (si le budget est disponible, nous pourrons réaliser une capsule vidéo à ce sujet).
- **Aborder l'impact psychosocial de la transition vers l'âge adulte.** Le passage de l'adolescence à l'âge adulte est une période « **flottante** » et d'**entre-deux** » (selon [santepsy.ch](#)) : les anciens repères changent tandis que les nouveaux tardent à s'installer. Dans nos sociétés modernes, il n'y a plus de rituels clairs pour marquer ce passage, et les jeunes « **adultes émergents** » doivent de plus en plus tracer eux-mêmes leur chemin vers l'âge adulte. Cette exploration, riche en **possibilités** mais aussi en **incertitudes**, s'accompagne souvent de stress et d'enjeux identitaires importants (se définir soi-même, trouver sa place, faire des choix d'études ou de métier, etc.). La présence d'un-e psychologue dans le panel permettra de normaliser ces ressentis (stress, pression, joie, doute) et de donner des clés pour mieux vivre cette étape.
- **Identifier les défis et besoins des jeunes 16-25 ans en phase de « bascule ».** Qu'il s'agisse de gagner en autonomie (financière, administrative, logistique) ou de trouver sa voie, les jeunes rencontrent des défis concrets : **perte de repères** (ex : fin du cadre scolaire pour beaucoup, nécessité de se créer de nouveaux repères), recherche de **soutien** et de reconnaissance, besoin d'**orientation**. Les échanges avec les jeunes panélistes feront remonter les principaux obstacles vécus (manque d'expérience, complexité des démarches, pression des attentes sociales, etc.) et mettront en lumière les **besoins exprimés par les jeunes**. Par exemple, nombre d'entre eux souhaitent plus d'éducation pratique (administration, budget) et un accompagnement de la part d'adultes dans ce nouveau rôle :

des jeunes interrogés disent se sentir **peu formés aux démarches administratives et de participation citoyenne**, qu'ils perçoivent comme des charges plutôt que comme des marqueurs positifs d'autonomie, et aimeraient que les adultes **comprènnent le stress** que cela génère. La table ronde donnera la parole à des jeunes afin qu'ils témoignent de leur vécu et formulent **leurs attentes** en termes de soutien et de ressources pendant cette transition.

En somme, **cette table ronde aura pour mission d'informer, de déstigmatiser et de mobiliser**. Informer sur les droits/devoirs et les possibilités d'engagement citoyen à la majorité ; déstigmatiser le malaise ou le stress lié à l'entrée dans l'âge adulte en montrant qu'il s'agit d'une étape normale avec ses hauts et ses bas ; et mobiliser la jeunesse en valorisant sa voix et son pouvoir d'action dans la cité.

Les enjeux de la table peuvent être résumés ainsi :

- **Stimuler l'engagement citoyen** chez les jeunes en leur fournissant des espaces d'échanges ;
- **Démystifier le processus électoral** ;
- **Encourager le débat** et la réflexion collective autour des enjeux politiques actuels et locaux ;
- **Renforcer la confiance dans les institutions** et dans la capacité des jeunes à faire entendre leur voix ;
- **Comprendre les besoins des jeunes lors du passage à l'âge adulte** et leur fournir les clés nécessaires pour faciliter cette étape de leur développement.

2. FORMAT ET DÉROULEMENT DE LA TABLE RONDE

2.1. INFORMATIONS

- **Intitulé proposé** : « *18 ans, et après ? Jeunes adultes et citoyenneté en transition* ». Un titre évocateur qui interpelle directement le public cible sur le cap de la majorité.
- **Type d'événement** : Table ronde interactive, avec témoignages et débats. Ouverte au public, **entrée libre** (sur inscription recommandée pour la logistique). Si le budget le permet : réalisation d'une capsule vidéo projetée en préambule de la table ronde.
- **Durée totale** : Environ **1h30 à 2h** (format adaptable selon contraintes). Par exemple, 90 minutes de débat suivies de 30 minutes d'échanges avec le public.

2.2. STRUCTURE SUGGÉRÉE

Introduction (10 min) :

- Mot d'accueil par le/la modérateur/trice de LVD (avec présentation de LVD)
- Présentation du contexte de la table ronde (Journée de la Citoyenneté/Démocratie)
- Présentation des panélistes et des thématiques qui seront abordées.
- Mise en condition du public jeune (ton dynamique, bienveillance, rappel que toutes les questions sont les bienvenues).

Tour de table initial (30 min) – Chaque panéliste prend ~5-7 minutes pour apporter son éclairage initial :

- **Les deux jeunes témoins** : partagent leur expérience personnelle du passage à 18 ans (comment ils ont vécu cette « bascule », surprises ou difficultés rencontrées, comment ils perçoivent la citoyenneté à leur âge, etc.). L'un partagera ce qu'il ressent avant d'avoir 18 ans et l'autre expliquera ce qu'il a vécu lorsqu'il a eu 18 ans.
- **Le/La psychologue** : apporte un éclairage sur les sentiments et changements psychosociaux typiques à cet âge (quête d'identité, ambivalence entre excitation et stress, importance du soutien social, etc.). Il pourra par exemple rebondir sur les témoignages en normalisant ce qui a été ressenti (par ex. « beaucoup de jeunes se sentent perdus ou sous pression à 18 ans, c'est compréhensible... ») et en évoquant des stratégies pour gérer ces émotions.
- **Le/La expert/e en citoyenneté politique** (ex : FSPJ dans le cadre de leur projet EasyVote) : fait un état des lieux de la participation des jeunes dans la vie démocratique (droit de vote à 18 ans, taux de participation des jeunes, initiatives pour mieux inclure les jeunes dans la politique, débat sur le vote à 16 ans, etc.). Il peut donner des faits marquants (par ex. **faible taux de vote des 18-25 ans** selon swissinfo.ch, contrastant avec d'autres formes d'engagement) et proposer des pistes pour améliorer la mobilisation citoyenne (éducation civique, nouvelles formes de participation en ligne, rôle des institutions, etc.).

Débat modéré (40 min) – Le modérateur engage la discussion entre les panélistes, en s'assurant de couvrir les thématiques-clés listées dans les objectifs.

Quelques questions envisagées :

- « *Qu'est-ce que devenir adulte signifie pour vous ?* » (tour de parole sur l'aspect identitaire/symbolique) ;
- « *Qu'est-ce qui change concrètement à 18 ans sur le plan des droits ? Sur quoi ne vous sentiez-vous pas préparés ?* » (le jeune pourra parler de son vécu administratif, l'expert compléter sur les droits civiques, le psychologue sur l'impact émotionnel du sentiment d'autonomie) ;
- « *Pourquoi beaucoup de jeunes boudent les urnes selon vous ? Comment vous sentez-vous considérés par les responsables politiques ?* » (donner la parole aux jeunes sur la confiance/défiance envers les institutions, puis à l'expert pour élargir) ;
- « *Comment mieux accompagner les 16-25 ans dans cette étape de vie ?* » (recueillir les besoins concrets évoqués par les jeunes, le psychologue peut aborder le rôle des parents/éducateurs, l'expert citoyenneté peut mentionner le rôle de l'éducation civique, etc.).

Le modérateur veillera à faire participer équitablement chaque panéliste et à maintenir un langage accessible et concret pour le jeune public (ceci sera possible grâce à l'expertise des modérateurs de LVD). Des exemples de situations réelles, des questions directes aux jeunes témoins, ou des mini-sondages instantanés avec le public (mains levées) peuvent être utilisés pour dynamiser l'échange.

Session de questions-réponses avec le public (30 min) – L'audience (majoritairement jeune, ainsi que leurs parents) est invitée à poser ses questions ou partager ses réactions.

Ce moment est essentiel pour **impliquer activement les jeunes participants** : ils peuvent :

- Demander des conseils (ex: « *Que faire si je me sens dépassé par mes nouvelles responsabilités ?* »)
- Interroger l'expert (ex: « *Pourquoi ne pas abaisser le vote à 16 ans partout ?* »)
- Témoigner brièvement de leur propre expérience. Le modérateur distribue la parole et s'assure de la pertinence des réponses apportées par le panel.

Conclusion (10 min) – Chaque panéliste donne un **mot de clôture** avec une idée-force (par exemple, un conseil aux jeunes, un encouragement à s'engager, une ressource où trouver de l'aide).

Le modérateur remercie les invités et le public, et rappelle éventuellement les prochaines actions de LVD ou des partenaires (ateliers, ressources en ligne, etc.).

2.3. LOGISTIQUE ET MISE EN PLACE

- La salle sera disposée en format **table ronde** (panélistes assis autour d'une table ou en enfilade sur une estrade, face au public).
- Un **système de sonorisation** est prévu (micros pour les intervenants, micro mobile pour la salle). Un écran pourra afficher des visuels ou **mots-clés** au fil de la discussion (ex: droits à 18 ans, chiffres clés, etc., pour un aspect pédagogique), voire diffuser en direct les questions des réseaux sociaux si un hashtag est utilisé.
- L'événement peut être **enregistré ou retransmis en live** sur les réseaux pour toucher un public plus large (sous réserve de moyens techniques).

2.4. PANÉLISTES PRÉVUS

4 intervenant·e·s + modération LVD

- *Modérateur/trice LVD* – Membre du groupe La Voix de la Diversité, habitué à l'animation jeunesse et garant du bon déroulement des échanges.
- *Jeunes témoins (1 personne de moins de 18 ans et 1 personne de plus de 18 ans)* – Participants de la tranche d'âge cible, pouvant parler en **leur nom propre** de ce qu'ils ont vécu en devenant majeurs. Leur rôle est d'apporter des **témoignages authentiques**, concrets, et de représenter la voix des pairs.
- *Psychologue* – Professionnel·le spécialisé·e dans l'adolescence ou la **psychologie des jeunes adultes**, qui apportera un **regard scientifique** sur les aspects émotionnels et identitaires de la transition vers l'âge adulte (développement, stress, estime de soi, etc.). Cette personne pourra aussi donner des conseils de gestion du stress, et expliquer aux jeunes qu'il est normal de traverser des périodes de doute à cet âge.
- *Expert(e) en citoyenneté politique* – Spécialiste des questions de **participation des jeunes** (par exemple un membre d'une organisation de jeunesse ou d'un Parlement des Jeunes, un professeur d'éducation civique, etc.). Son rôle sera d'éclairer les enjeux de l'**engagement citoyen** des 16-25 ans et plus généralement comment la société peut intégrer les jeunes dans la prise de décision.

NB :

- La date précise sera à fixer en coordination avec les partenaires et la disponibilité des intervenants, soit autour du **mois de mai** (pour s'inscrire dans la Semaine de la Citoyenneté) soit en **septembre** (Journée internationale de la Démocratie, le 15 septembre), ou encore, à la convenance de nos partenaires.
- Le choix du créneau horaire devra tenir compte des disponibilités du public cible (par exemple un après-midi samedi, ou en début de soirée en semaine, pour éviter les heures de cours/emploi).
- La salle recherchée est un espace pouvant accueillir ~50 à 100 jeunes, modulable pour du débat (ex: salle communale, auditorium d'une médiathèque, Maison de quartier, ou même un espace scolaire en soirée). LVD sollicitera éventuellement une mise à disposition gratuite de salle via la commune ou un partenaire.

2.5. RÉSULTATS

Cette table ronde ambitionne des **retombées positives** à plusieurs niveaux :

A. Pour les jeunes participants (public) :

- *Connaissances accrues* – Les jeunes repartiront mieux informés sur ce qui les attend à la majorité. Ils auront clarifié les aspects légaux (droits nouveaux, devoirs, démarches) et compris l'importance de la citoyenneté (comment et pourquoi voter, autres formes d'engagement).
- *Sentiment de normalisation et de soutien* – En entendant d'autres jeunes partager leurs doutes ou difficultés, puis les éclairages d'un psychologue, les participants pourront réaliser qu'ils ne sont **pas seuls à éprouver du stress ou des incertitudes** pendant cette période de vie. Cela peut réduire leur anxiété et renforcer leur confiance en eux. On espère qu'ils se sentiront **écoutés et compris** dans leurs préoccupations.
- *Motivation et empowerment* – En découvrant des témoignages inspirants et des conseils pratiques, les jeunes devraient se sentir encouragés à prendre une **part active** dans la société. Qu'il s'agisse d'aller voter pour la première fois, de s'engager dans une association, ou simplement d'oser demander de l'aide lorsqu'ils en ont besoin, chaque participant peut trouver une source de motivation. L'objectif est qu'ils sortent en se disant « *Je suis capable de...* » au lieu de « *Tout ça me dépasse* ».
- *Réseautage et suivi* – L'événement crée une **occasion de rencontre**. Les jeunes pourront échanger entre eux durant le moment convivial après la table ronde (p.ex. autour d'un stand d'information ou d'un apéritif soft si prévu). Ils auront également la possibilité de se rapprocher de LVD ou d'autres associations présentes pour continuer la discussion, s'informer sur des projets, ou même rejoindre des initiatives citoyennes locales.

B. Pour La Voix de la Diversité (organisateur ou co-organisateur) :

- *Visibilité et rayonnement* – On peut s'attendre à des retombées médiatiques locales (articles, partages sur réseaux sociaux) valorisant l'action d'un projet de participation citoyenne organisé par des jeunes et pour des jeunes.

C. Pour les partenaires et la communauté :

- *Promotion de la citoyenneté* – Pour les villes/communes ou institutions soutenant l'événement, la table ronde contribue directement aux objectifs de renforcement du lien démocratique. En impliquant la jeunesse locale, on favorise une culture de participation qui profitera à long terme à la vie civique (électeurs mieux informés, citoyens

plus

investis).

- *Cohésion sociale* – L'événement a une dimension **inclusive** et intergénérationnelle (même si centré sur les jeunes, il invite au dialogue avec des adultes référents). Cela peut améliorer la compréhension mutuelle entre générations : les adultes (parents, éducateurs, élus...) présents entendront la voix des jeunes et prendront conscience de leurs besoins réels, tandis que les jeunes verront des adultes (experts, psy) à l'écoute de leurs préoccupations. Une telle interaction positive renforce la cohésion sociale et la **confiance entre jeunes et institutions**.
- *Valorisation des partenaires* – Les organisations partenaires (écoles, maisons de jeunes, associations, sponsors...) bénéficieront de la visibilité de l'événement. Leur logo et leur contribution seront mis en avant sur la communication. S'associer à un projet porteur de sens comme celui-ci valorise leur image (montrant qu'ils s'impliquent pour la jeunesse et la démocratie).
- *Effet boule de neige* – Enfin, cette table ronde pourrait servir de **modèle reproductible**. Si elle rencontre du succès, elle donnera envie à d'autres groupes ou communes d'organiser des débats similaires. À moyen terme, on peut espérer la création d'un **cycle de rencontres citoyennes pour les jeunes**, dont cette première édition serait le point de départ. Les enseignements tirés (bonnes pratiques d'animation, thèmes qui ont le plus parlé aux jeunes, etc.) pourront être partagés largement.

3. COMMUNICATION ET MOBILISATION DES JEUNES

Pour assurer le succès de l'événement, un **plan de communication ciblé** sera déployé afin de **mobiliser un maximum de jeunes 16-25 ans** dans la région. Les actions de promotion prévues :

3.1. COMMUNICATION DIGITALE (RÉSEAUX SOCIAUX)

C'est le canal privilégié pour toucher les 16-25 ans. LVD activera ses comptes Instagram, Facebook, avec une campagne dédiée (si le budget le permet) :

- Crédit d'un **visuel accrocheur** au format adapté aux réseaux (stories, posts) reprenant le titre « *18 ans, et après ?* », la date et un slogan percutant (ex: “*Viens partager ton expérience du passage à la majorité !*”).
- Diffusion d'**annonces** régulières dans les semaines précédant l'événement : publication d'un **teaser vidéo (conditinné par le budget)** (par ex. un court clip où un jeune de LVD explique en 30 sec pourquoi il faut venir, ou une animation texte sur des chiffres clés : "Saviez-vous que seul 1 jeune sur 3 vote ? ... Envie de changer ça ? Rejoins la table ronde!").
- **Invitations personnalisées** : mobiliser les membres de LVD et les jeunes bénévoles pour qu'ils partagent l'événement dans leurs propres réseaux (chaque jeune relais peut inviter ses amis, partager en story en taguant LVD, etc. – effet boule de neige viral). Un hashtag spécifique peut être créé (#MajoritéCitoyenne2025 par ex.) pour fédérer les posts.

3.2. RELAIS POSSIBLES DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET LIEUX DE FORMATION

Comme la tranche visée inclut des lycéens (16-18 ans) et de jeunes adultes en formation, il est crucial de passer par les canaux éducatifs:

- **Affichage et flyers** dans les collèges, lycées, gymnases, centres de formation professionnelle, universités et hautes écoles de la région. Une affiche A3 attrayante sera proposée aux secrétariats ou aux foyers des étudiants, avec autorisation préalable de l'établissement.
- **Annonce via les directions et enseignants** : Contacter les professeurs d'éducation citoyenne/civique, ou les médiateurs socio-culturels en école, pour qu'ils informent leurs élèves de l'événement (par exemple durant l'heure de vie de classe ou via l'intranet scolaire). Pour motiver la participation, on peut insister sur le fait que la table ronde apporte des informations utiles pour les jeunes qui deviennent majeurs (ce qui s'inscrit tout à fait dans leur parcours citoyen). Certains établissements pourraient même **organiser une venue de groupe** (par ex. un enseignant qui vient avec sa classe de terminale en sortie pédagogique si l'événement a lieu en journée).
- **Réseau des apprentis et jeunes professionnels** : Via les associations d'apprentis, les écoles professionnelles, et les entreprises formatrices, faire circuler l'invitation auprès des jeunes travailleurs. Un email ou une affiche dans les centres de formation d'apprentis, les foyers pour jeunes travailleurs, etc., permettra de toucher ceux qui sont déjà dans la vie active.

3.3. PARTENARIAT AVEC LES STRUCTURES JEUNESSE LOCALES

- **Maisons de jeunes, centres de loisirs, espaces jeunesse municipaux** : ces lieux accueillent régulièrement des 16-25 ans. Nous proposerons aux animateurs jeunesse d'organiser des **sorties de groupe** à la table ronde ou au minimum d'afficher l'information. Éventuellement, on peut prévoir une **animation courte en amont** dans ces lieux (par ex. une équipe de LVD pourrait tenir un stand ou animer un petit débat informel un après-midi pour susciter l'intérêt et inviter officiellement les jeunes du centre à venir à la table ronde).
- **Associations étudiantes et conseils de jeunes** : Solliciter les conseils de jeunes communaux, parlements des jeunes, organisations étudiantes (par ex. association d'élèves du lycée, union d'étudiants) afin qu'ils relaient l'appel. Comme ces organismes sont directement investis dans la citoyenneté, ils seront de bons relais.

3.4. MÉDIAS LOCAUX ET AGENDA PUBLIC

- Publier un **communiqué de presse** succinct à destination des journaux locaux et des radios jeunes (Radio locale, ou même la Radio Télévision Suisse dans ses programmes pour la jeunesse) afin d'annoncer l'événement et d'insister sur son caractère inédit et utile. Une interview d'un représentant LVD ou d'un jeune du groupe pourrait être proposée en amont pour parler du thème « les 18 ans et la citoyenneté ».
- Incrire la table ronde dans les **agendas en ligne** des villes, des sites d'info jeunes (par exemple, le portail cantonal jeunesse, ou le site Genève Famille/Loisirs) pour toucher les familles et éducateurs qui pourraient encourager des jeunes à y aller.
- Utiliser éventuellement les canaux de nos partenaires : si la Ville ou une institution coorganise, qu'elle diffuse l'info sur son site officiel et réseaux. De même, les partenaires type UNICEF, Pro Juventute ou autres entités liées à la jeunesse/démocratie pourraient relayer.

L'ensemble de ces efforts de communication sera coordonné dans un **calendrier** s'échelonnant sur 4 à 6 semaines avant l'événement. Le ton sera **positif, inclusif et motivant**, en évitant un discours trop institutionnel. L'idée maîtresse à faire passer : « *Cet événement parle de toi et pour toi, viens t'exprimer et t'informer sur ta vie de jeune adulte citoyen !* ».

4. PRÉSENTATION DE “LA VOIX DE LA DIVERSITÉ”

Composé de neuf jeunes issus de la diversité, le groupe de La Voix de la Diversité (LVD) cherche à stimuler l'intérêt des jeunes pour les enjeux de la société. Notre démarche consiste à leur faire prendre conscience combien leurs différences peuvent être un atout pour notre démocratie. Qu'ils soient d'origine, de religion, de statut social divers, de profil professionnel atypique ou qu'ils soient en situation de handicap, chaque jeune est légitime de faire valoir sa voix et la porter sur la place publique. À travers ses projets liés à l'actualité, le groupe outille les jeunes à exprimer leur opinion et à être capable d'en débattre avec autrui. Les jeunes visent à co-construire une société où chaque habitant du territoire helvétique puisse se sentir légitime de porter sa voix pour finalement améliorer le paysage social. Ainsi, LVD a pour ambition d'outiller les jeunes “se sentant différent·e·s” à devenir acteur de la société dans laquelle ils et elles évoluent.

Le groupe vise à renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes issus de la diversité, qui se sentent souvent illégitimes d'influencer l'espace socio-politique, afin de valoriser les identités plurielles et contribuer à ce que ces jeunes se sentent légitimes en tant que membres à part entière de notre société. Pour ce faire, LVD élabore depuis cinq ans maintenant une stratégie d'action avec ses membres, jonchée d'expériences personnelles, d'ateliers de formation et d'actions sur le terrain dans le but de développer leur conscience citoyenne. À travers des rencontres, des discussions et des ateliers de coaching personnalisé, chaque membre acquiert une légitimité à faire entendre sa voix en devenant ainsi acteur plutôt que spectateur du débat. Le groupe vise à atteindre ses objectifs via un réseau associatif et institutionnel fort et des actions concrètes sur le terrain, permettant aux jeunes de LVD de renforcer leurs compétences et leur légitimité.

Les projets de LVD ont déjà été soutenus substantiellement par la Commission Fédérale des Migrations (CFM), la Fondation Mercator, le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) ainsi que d'autres partenaires institutionnels sur quatre ans, dont une convention sur trois ans pour le BCI. Ces financements ont permis la réalisation de projets d'envergures régionales mobilisant des formats innovants et des thématiques actuelles : (1) L'addiction au téléphone - soutenu par la Commission des jeunes du canton de Vaud (2) Quésaco engagement ? (3) La démocratie et l'engagement - en collaboration avec le GLAJ-Vaud (3) Le mobbing en apprentissage - en collaboration avec ciao.ch (4) Les Mots des Migrations - en collaboration avec Vivre Ensemble et asile.ch.

5. MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre de la table ronde repose sur les points suivants :

1. Organisation d'un **ateliers** pour les membres de LVD afin d'approfondir la thématique de la table ronde.
2. Préparation de la **modération des tables rondes** et de la participation des panélistes - via des ateliers et des groupes de discussions avec les membres de LVD.
3. Lancement du **programme des partenariats** pour la promotion de la table ronde.
4. Lancement d'une **campagne de communication** ciblée.
5. *Potentiellement* : Réalisation d'une **capsule vidéo** diffusée lors de la table ronde, si nous trouvons un soutien financier (Coût : 5'400 CHF)
6. *Potentiellement* : Réalisation d'une édition spéciale de **l'émission « Diversité »** pour couvrir le projet.

7. **Déploiement de la table ronde** en collaboration avec diverses institutions, associations et collectivités locales pour étendre la portée du projet et favoriser l'interaction avec un public diversifié.

6. ORGANISATEURS

Le table ronde sera co-réalisée par :

- Mme. **Vjosa Gërvalla**, directrice de l'association albinfo.ch. Elle se distingue par son expertise dans le domaine de l'engagement sociétal et de la mobilisation citoyenne. Diplômée universitaire, elle possède une expérience éprouvée dans la conception et la gestion de projets visant à promouvoir l'inclusion sociale et à renforcer les liens communautaires. Son parcours professionnel met en lumière sa capacité à orchestrer des initiatives novatrices, telles que des débats publics et des productions vidéo, explorant des thématiques sociologiques cruciales telles que le racisme et la participation citoyenne. En tant que fondatrice du groupe « La Voix de Diversité », elle incarne un leadership visionnaire, démontrant un engagement indéfectible envers la promotion d'une participation citoyenne diversifiée et éclairée. Son expérience de plus de dix ans dans le domaine souligne sa maîtrise des enjeux sociétaux contemporains et sa capacité à mobiliser efficacement les ressources pour atteindre les objectifs fixés.
- **Les membres du groupe de La Voix de la Diversité : Dritë Asllani ; Koshithaa Pahiragan ; Elona Selmani ; Ariam Filmon ; Ange Graciella Gateka ; Hugo Crousaz ; Mohammad Safdari ; Zainullah Hassani.**
- Toute personne intéressée par le processus de réalisation de la table ronde et en collaboration étroite avec les panélistes.

7. PARTENARIATS ENVISAGÉS

- Fédération suisse des Parlements de Jeunes - EasyVote (rôle de participation citoyenne)
- Psychologue (rôle psycho-sociale)
- Jeunes témoignants de leur parcours (avant 18 ans et après 18 ans)

8. DÉVELOPPEMENTS FUTURS

Les outils suivants peuvent être envisagés dans le cadre du projet “18 ans, et après ?” selon les financements reçus :

- Une **capsule vidéo** (ou série de capsules vidéos) visant à inciter les jeunes à participer mais aussi visant à vulgariser au maximum le processus de vote. Pour l'heure, nous n'avons pas trouvé de financement.
- Une **émission** en collaboration avec Diversité, piste à creuser.
- Une **campagne de sensibilisation**, notamment en alliant les outils du projet “vi(E)sages”, piste à creuser.
- Une **exposition**, dans la continuité des tables rondes et alliant notamment les outils du projet “vi(E)sages”

Qui sommes-nous ?

Composé de neuf jeunes issus de la diversité, le groupe de La Voix de la Diversité cherche à stimuler l'intérêt des jeunes pour les enjeux de la société. Notre démarche consiste à leur faire prendre conscience combien leurs différences peuvent être un atout pour notre démocratie. Qu'ils soient d'origine, de religion, de statut social divers, de profil professionnel atypique ou qu'ils soient en situation d'handicap, chaque jeune est légitime de faire valoir sa voix et la porter sur la place public.

A travers nos projets liés à l'actualité, nous outillons les jeunes, à exprimer leur opinion et à être capable d'en débattre avec autrui. Nous voulons co-construire une société, où chaque habitant du territoire helvétique puisse se sentir légitime de porter sa voix pour *in fine* améliorer le paysage social.



L'essence de LVD

La Voix de la Diversité a pour ambition d'outiller les jeunes « **se sentant différent·e·s** » à devenir acteur de la société dans laquelle ils·elles évoluent.

Pour ce faire, nous avons élaboré une stratégie d'action avec notre groupe cible, jonchée d'expériences personnelles, d'ateliers de formation et d'actions sur le terrain. Ceci permettra le développement de leur conscience citoyenne.

Le développement d'une confiance affirmée chez les individus issus de la diversité, qui se sentent souvent illégitimes d'influencer l'espace socio-politique constitue un processus indispensable à leur intégration dans la société.

A travers des rencontres, des discussions et des ateliers de coaching personnalisé chaque membre acquiert une légitimité à faire entendre sa voix en devenant ainsi acteur plutôt que spectateur du débat.



La rétrospective

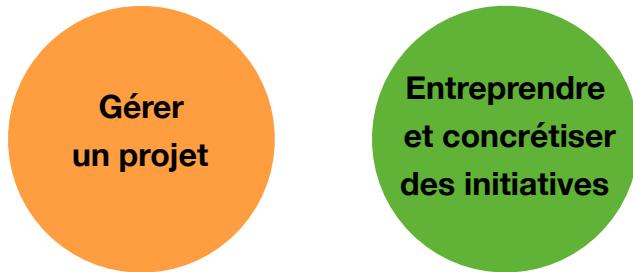
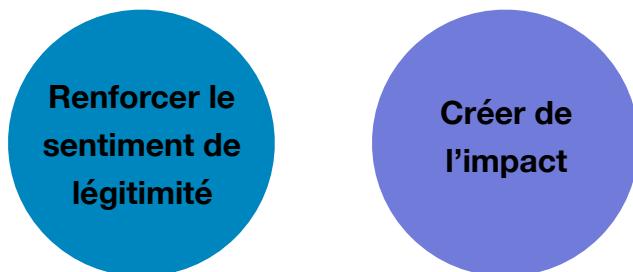
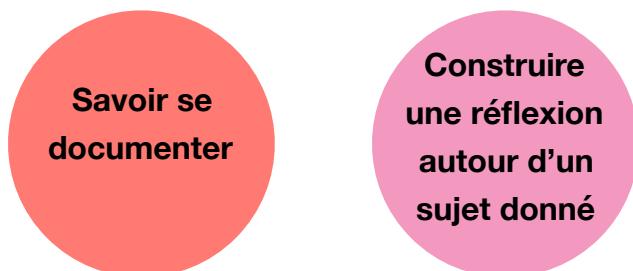
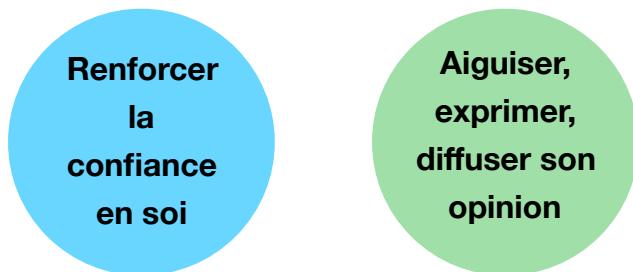
A l'aube de l'été 2022, **La Voix de la Diversité** (LVD) peut affirmer avec fierté que le collectif se dresse comme un représentant de la jeunesse issue de la diversité dans le paysage suisse romand. Cette année a commencé avec l'établissement de plusieurs collaborations et partenariats pérennes, à la fois institutionnels et associatifs, ce qui a permis aux jeunes de LVD d'élargir leur réseau, d'entreprendre des projets innovants et de renforcer leur confiance dans l'exercice de leur citoyenneté.

L'année 2021 s'est soldée avec le lancement d'une campagne de sensibilisation sur le mobbing en apprentissage en partenariat avec l'association romande CIAO. L'initiative a été saluée par les institutions publiques (les écoles de métier, les conseiller·ère·s en apprentissage, les commissaires en apprentissage), les associations contribuant au bien-être physique, mental ou social des jeunes romand·e·s (Projuventute, l'association romande CIAO, StopSuicide) et les médias (La Côte, 20 Minutes, LFM, Albinfo.ch et la RTS).

L'association albinfo.ch encadrant le projet La Voix de la Diversité poursuit la deuxième phase de l'initiative sur une période de trois ans. LVD continue d'élargir sa légitimité quant à sa présence au sein des différentes sphères de la société, tout en renforçant les liens entre les jeunes. Des collaborations importantes et exceptionnelles ont eu lieu avec des acteurs cruciaux du canton de Vaud. En septembre avec le Groupe de Liaison des Activités Jeunesse du canton de Vaud (GLAJ-Vaud), LVD a été un acteur important dans la couverture du Festival Activités Jeunesse (FAJ) organisé par le GLAJ-Vaud. Le groupe a notamment réalisé trente capsules vidéos pour interroger les participants du festival sur leur définition de l'intégration et de la démocratie. Ces productions seront diffusées sur les plateformes de LVD et du GLAJ-Vaud dans le courant du trimestre 2022. La Commission Cantonale Consultative des Immigrés (CCCI), quant à elle, a accordé sa confiance au groupe de LVD pour organiser et modérer ces ateliers lors de sa séance consultative annuelle des Assises Vaudoises de l'Immigration. Six membres de LVD ont activement participé à l'élaboration des ateliers et à la modération des discussions. L'association romande CIAO a quant à elle reconnu et soutenu la campagne inédite réalisée par LVD sur le mobbing en apprentissage, en devenant un partenaire de diffusion avec la création d'une page d'information exclusivement dédiée à nos réalisations.

Le collectif de jeunes La Voix de la Diversité célèbre tout juste ces 3 ans d'existence. Malgré la pandémie mondiale, le groupe a atteint ses objectifs et les a amplement dépassés. Retour sur le cheminement entrepris par ces 9 jeunes vaudois représentant la diversité plurielle suisse dans la construction de leur légitimité et de leur citoyenneté.

Les objectifs visés



Notre réseau de partenaires

Un réseau institutionnel fort :

- Bureau Lausannois pour les Immigrés (BLI)
- Politique de l'Enfance et de la Jeunesse (PEJ)
- Commission Des Jeunes du canton de Vaud (CDJV)
- Conseil Suisse des Activités des Jeunes (CSAJ)
- Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants (EVAM)
- Bureau Cantonal de l'Immigration et de la prévention contre le racisme (BCI)
- Commission Fédéral de la Migration (CFM)
- Commission Cantonale Consultative des Immigrés (CCCI)

Un réseau associatif :

- Plusieurs associations de parents d'élèves.
- Engage.ch
- ciao.ch
- Vivre Ensemble
- Voix d'Exil
- Stop Suicide
- Association des étudiants albanais de Lausanne
- Association érythréenne, Gezana
- Groupe de Liaison des Activités de Jeunesse (GLAJ-Vaud)

Notre réseau de partenaires

Un réseau médiatique prometteur :

- 13 articles dans la presse locale vaudoise
- 1 article dans Terra Cognita (CFM)
- 2 Passages à NRJLéman
- 3 Interventions dans l'émission Diversité de LaTélé
- 2 Passages à la RTS 2, dans le Forum des idées
- 1 Intervention dans l'émission On en parle de la RTS
- 2 Interventions dans des podcasts (CFM, Etincelles)



Un réseau entre différents groupes de jeunes

- Des jeunes engagé·e·s dans différents partis politiques
- Des jeunes actif·ve·s dans les arts et la culture
- Des jeunes migrant·e·s issu·e·s de différentes communautés

Des réseaux sociaux stimulant l'interaction auprès des jeunes

Instagram : 260 abonnés, 119 publications, dont certaines ont fait jusqu'à 400 vus.

Facebook : 280 abonnés dont 253 déclarent aimer notre page, 114 publications dont certaines ont fait jusqu'à 3000 vus.

Pour consulter nos pages et découvrir nos productions et nos activités

@lavoixdeladiversite

Pour nous contacter

lavoixdeladiversite@gmail.com

Nos actions avec nos partenaires

Renforcement du réseau existant et mise à disposition des compétences de LVD:

- Le **Bureau Cantonal de l'Immigration et de la prévention contre le racisme (BCI)** consulte LVD pour la refonte de son matériel de sensibilisation concernant le mariage forcé.

LVD devient un acteur de consultation pour des thématiques impliquant la jeunesse

- Modération d'une table ronde avec des politiciens (PLR, Verts, PS, UDC) sur L'Avenir e(s)t l'élève à l'**école secondaire Léon-Michaud**.
- Les **associations des activités de jeunesse d'Orbe et d'Aigle (Café Contact et la Maison des Jeunes)** ont bénéficier des compétences de modération de LVD pour une table ronde sur les effets du Covid-19 pour la jeunesse et le rôle des médias dans la stigmatisation des populations issues de la diversité

LVD est coaché et préparé pour modérer un débat à destination des jeunes

- Production d'une trentaine de capsules vidéos pour le **GLAJ-Vaud** concernant la Démocratie et l'Intégration et la promotion des associations actives dans le secteur de la jeunesse vaudoise, lors du Festival des Activités de Jeunesse (FAJ).

LVD effectue la promotion de thèmes importants et devient un partenaire essentiel dans la conception de capsules de sensibilisation à destination des jeunes

- La 18e édition des Assises de l'immigration organisées par la **Chambre Cantonale Consultative des Immigrés (CCCI)** s'est intéressée cette année au regard et à la sensibilité de la jeunesse sur les questions de migrations. Ce fut l'occasion pour La Voix de la Diversité de co-animer les six ateliers, illustrant les sensibilités de la jeunesse vaudoise pour les questions migratoires et d'intégrations : "Climat et Migration", "Discrimination sur les réseaux sociaux", "Engagement civique", "Politique de l'immigration en Suisse", "Discrimination - Emploi et Logement", "Formation".

LVD devient une référence dans la préparation et la modération de débats

Les thématiques traitées

1. L'addiction au téléphone - 2020

Lors de la participation de certains membres à la Session des Jeunes au Palais Fédéral, l'occasion d'interroger leur pairs sur leur consommation d'écran s'est présentée. Cette récolte de témoignages a souligné le désarroi de la génération 2.0 à réguler son utilisation du smartphone.

LVD s'est lancée dans une campagne de sensibilisation. Elle a produit 4 vidéos témoignant de l'utilisation déréglée du téléphone et les conséquences engendrées. Elle a entamé une prévention à travers 6 capsules présentant les nouvelles maladies liées à la surconsommation des écrans. Afin de créer de l'impact auprès des politiques, le groupe a soumis une requête à la Commission des Jeunes du Canton de Vaud qui a été transmise à la cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture. Les médias ont salué notre initiative, ce qui a valu au groupe son apparition à la RTS, dans le 20 minutes et à NRJLéman.

2. L'engagement de la jeunesse - Quesaco Engagement ? - 2021

Ce projet estival a permis aux jeunes de s'exercer à la pratique du micro-trottoir. Cet exercice demande de l'audace et des compétences humaines afin de mettre l'interviewé·e à l'aise.

Quesaco Engagement expose la pluralité que peut revêtir l'engagement dans l'optique d'inciter la jeunesse à s'impliquer à sa manière dans sa société afin d'exercer sa citoyenneté.

Cette initiative comptabilise une trentaine de vidéos, dont 23 ont été publiées l'été 2020. Les jeunes ont étoffé leur réseau en rencontrant des jeunes politicien.ne.s et des jeunes engagé.e.s dans divers associations. Certaines de ces rencontres ont créé des synergies prometteuses pour le groupe.

3. Le mobbing en apprentissage - 2021

L'apprentissage est une période cruciale chez l'adolescent.e, qui confronté.e au harcèlement est vite désarmé.e et peut donc sombrer dans la dépression.

LVD lance sa campagne de sensibilisation à travers à la fois le témoignage d'experts et de victimes, dans le but de prévenir et d'outiller les apprenti·e·s aux risques du mobbing. Pour ce faire, les jeunes ont réalisé 7 capsules vidéos diffusées sur nos réseaux sociaux et ceux de notre partenaire [ciao.ch](#) afin de mettre en lumière ce sujet encore tabou dans notre société.

Les membres expérimentent le processus de produire un impact dans la société. Ils réalisent qu'eux aussi peuvent amener du changement et de l'évolution dans leur société à travers des outils journalistiques.

L'association romande [ciao.ch](#) a même créé une page d'information exclusivement dédiée à nos réalisations, reconnaissant la visibilité nécessaire de cette thématique.

Lien du site : [ciao.ch/voix](#)

Les perspectives futures

Les années 2019, 2020 et 2021 ont été couronnées de succès, le collectif La Voix de la Diversité est un acteur incontournable dans le canton de Vaud tant sur la scène médiatique - avec une vingtaine d'apparitions médiatiques, tant dans la presse écrite, qu'à la radio et à la télé - que sur la scène publique avec l'établissement de collaborations privilégiées et la création de projets innovants s'intéressant à des problématiques sociétales qui impactent le quotidien de tous·tes.

LVD devient à la fois un acteur de consultation et un acteur sollicité pour promouvoir, co-réaliser et lancer des projets dont le groupe cible est la jeunesse.

Force est de constater que cette année 2022 reste tout autant ambitieuse, puisque deux nouvelles collaborations vont se concrétiser avec la Caravane des Quartiers de la Ville de Lausanne et l'association genevoise Vivre Ensemble. Ces deux événements viennent confirmer la légitimité de LVD dans son rôle d'acteur primordial lors de rencontres avec la jeunesse, où permettre à cette dernière de s'exprimer sur des sujets qui lui importe, participe au renforcement de la citoyenneté.

- Collaboration avec la Caravane des Quartiers : Elaboration et modération de discussion entre jeunes lors de deux caravanes à Faverges (juin) et Maillefer (septembre).
- Collaboration avec Vivre Ensemble : Suite à un coaching sur les mots de la migration, LVD animera une discussion avec les jeunes d'une maison de quartier de Genève sur les maux que peuvent engendrer les mots utilisés notamment par les médias pour parler de la migration et ses répercussions dans la société.



Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI)

Dispositif vaudois de prévention et de lutte contre les mariages forcés

08.09.2025

Plan

1. Contexte
2. Un mariage forcé, c'est quoi ?
3. Distinction mariage forcé / mariage arrangé
4. Aspects juridiques
5. Dispositif vaudois de prévention et de lutte contre les mariages forcés
6. Exemple de cas concret
7. Documentation
8. Questions

1. Contexte

- 321 cas recensés par le service fédéral contre les mariages forcés en 2024 sur l'ensemble de la Suisse
- Tendances constatées par le service fédéral sur l'année 2024:
 - Changement de la prévalence des pays d'origine (Afghanistan, Turquie notamment)
 - 14% d'hommes
 - 38% de mineur.e.s
 - Mariage religieux sans mariage civil
- 25 cas recensés dans le canton en 2024
- Pas de visibilité sur la situation réelle
- Peu d'informations sur les manières de détecter et de réagir pour les personnes concernées, les professionnel-le-s ou l'entourage
- Nécessité d'une coordination cantonale

2. Un mariage forcé, c'est quoi ?

Typologies :

- Type A : Une personne subit des pressions pour accepter un mariage dont elle ne veut pas.
- Type B : Une personne subit des pressions pour renoncer à une relation amoureuse de son choix.
- Type C : Une personne subit des pressions pour renoncer à demander le divorce (le mariage peut avoir été conclu volontairement ou non).



Situations multiples

Source: Neubauer, A. & Dahinden, j. (2012). Mariages forcés en Suisse: causes, formes et ampleur. Berne: Office fédéral des migrations (ODM)



2. Un mariage forcé, c'est quoi ?

Caractéristiques :

- Conjoint-e imposé-e sans libre consentement
- Mariage endogamique
- Impossibilité de refuser ou de se défendre
- Pressions sociales et familiales
- Conflit de loyauté

2. Un mariage forcé, c'est quoi ?

Conséquences :

- Violences psychologiques, physiques et sexuelles
- Impossibilité de choisir
- Atteinte aux droits fondamentaux
- Maladies psychiques ou physiques

2. Un mariage forcé, c'est quoi ?

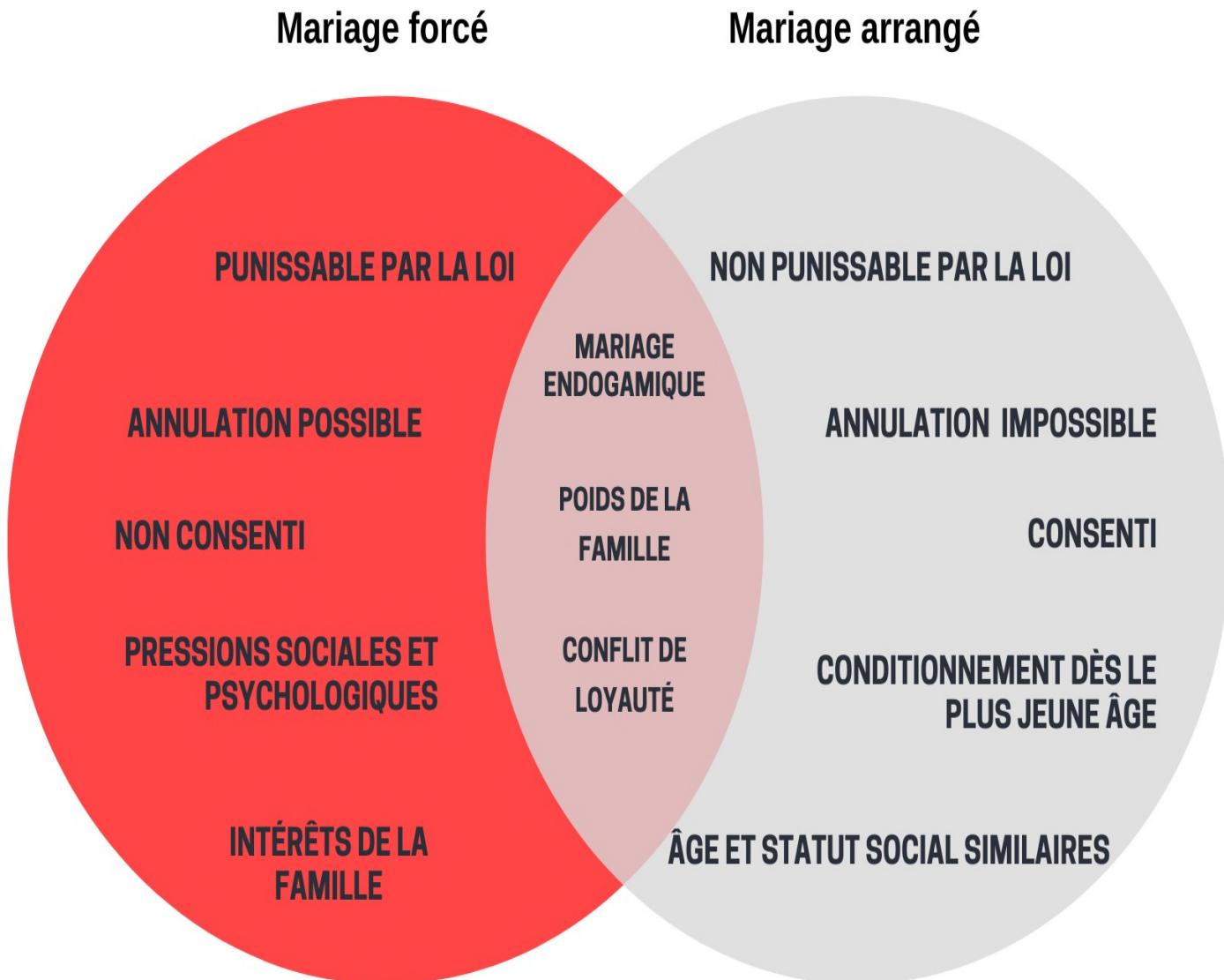
Publics à risque :

- Jeunes femmes entre 18-25 ans
- Personnes originaires des Balkans, de Turquie, du Sri Lanka et d'Afghanistan
- Membre de la famille déjà touché·e par le mariage forcé

Quelques signaux d'alerte :

- Changement de comportement inquiétant (isolement, absentéisme répété en MIS, arrêt soudain d'une formation/d'un emploi par ex.)
- Surveillance intense des parents relatée par la personne
- Contrôle des fréquentations
- Angoisse avant le départ en vacances
- Fiançailles ou mariage soudains

3. Distinction mariage forcé / mariage arrangé



4. Aspects juridiques

Déclaration universelle des droits de l'homme, art. 16 al.2 :

Les mariages forcés vont à l'encontre du droit à l'autodétermination de l'individu et représentent une violation des droits humains.

Pacte ONU II art. 23 al.2 :

Nul mariage ne peut être conclu sans le libre et le plein consentement des futurs époux.

Convention d'Istanbul, art. 37 al.1 et 2 :

Les Parties prennent les mesures législatives ou autres nécessaires pour ériger en infraction pénale le fait,

- de forcer un adulte ou un enfant à contracter un mariage.
- de tromper un adulte ou un enfant afin de l'emmener sur le territoire d'une Partie ou d'un Etat autre que celui où il réside avec l'intention de le forcer à contracter un mariage.

Loi fédérale sur les mesures de lutte contre les mariages forcés (2013) :

- **Un mariage forcé peut être annulé**, de même qu'un mariage avec un-e mineur-e.
- Toutes les personnes impliquées dans l'acte de contrainte peuvent être poursuivies.
- **L'acte commis à l'étranger pourra aussi être poursuivi en Suisse**, lorsque l'auteur se trouve en Suisse.
- Peut déboucher sur un retrait de l'autorisation de séjour et un renvoi dans le pays d'origine.
- En Suisse, le droit au mariage garantit à toute personne majeure le droit de se marier ainsi que de **décider elle-même avec qui elle veut se marier**: les **mariages forcés** sont ainsi **poursuivis d'office**.

4. Aspects juridiques

Code pénal:

Art. 181a al. 1: Quiconque, en usant de violence envers une personne, en la menaçant d'un dommage sérieux ou en l'entravant de quelque autre manière dans sa liberté d'action, l'oblige à conclure un mariage civil ou religieux ou un partenariat enregistré est puni d'une peine privative de liberté de cinq ans au plus ou d'une peine pécuniaire.

Loi sur les étrangers et l'intégration :

Art. 50: ¹Après dissolution du mariage ou de la famille, le conjoint et les enfants ont droit à l'octroi d'une autorisation de séjour et à la prolongation de sa durée de validité en vertu de l'art. 42, 43 ou 44, à l'octroi d'une autorisation de courte durée et à la prolongation de sa durée de validité en vertu de l'art. 45 en relation avec l'art. 32, al. 3 ainsi qu'à une décision d'admission provisoire en vertu de l'art. 85c, al. 1, dans les cas suivants:
b. la poursuite du séjour en Suisse s'impose pour des raisons personnelles majeures.

²Les raisons personnelles majeures visées à l'al. 1, let. b, sont notamment données lorsque:
b. le mariage a été conclu en violation de la libre volonté d'un des conjoints



**Retrait de la réserve émise par la Suisse concernant l'application de la Convention
d'Istanbul**

5. Dispositif vaudois de prévention et de lutte contre les mariages forcés

Développement du dispositif :

- Avril 2023 : le CE valide un dispositif cantonal

- Table Ronde

Présidence : BCI

Entités concernées: BEFH, LAVI, PolCant, DGEJ, Unité PSPS, DEF, UMA, DGEP, DGS, DIRIS, Etat Civil, CMP, CSP, Profa, Appartenances

- Task Force

Entités concernées: BCI, LAVI, PolCant, DGEJ, Etat Civil

- Consultation pour les permanences victimes au BCI

La lutte contre les mariages forcés dans la politique d'intégration

Dans le PIC vaudois un pôle femmes migrantes

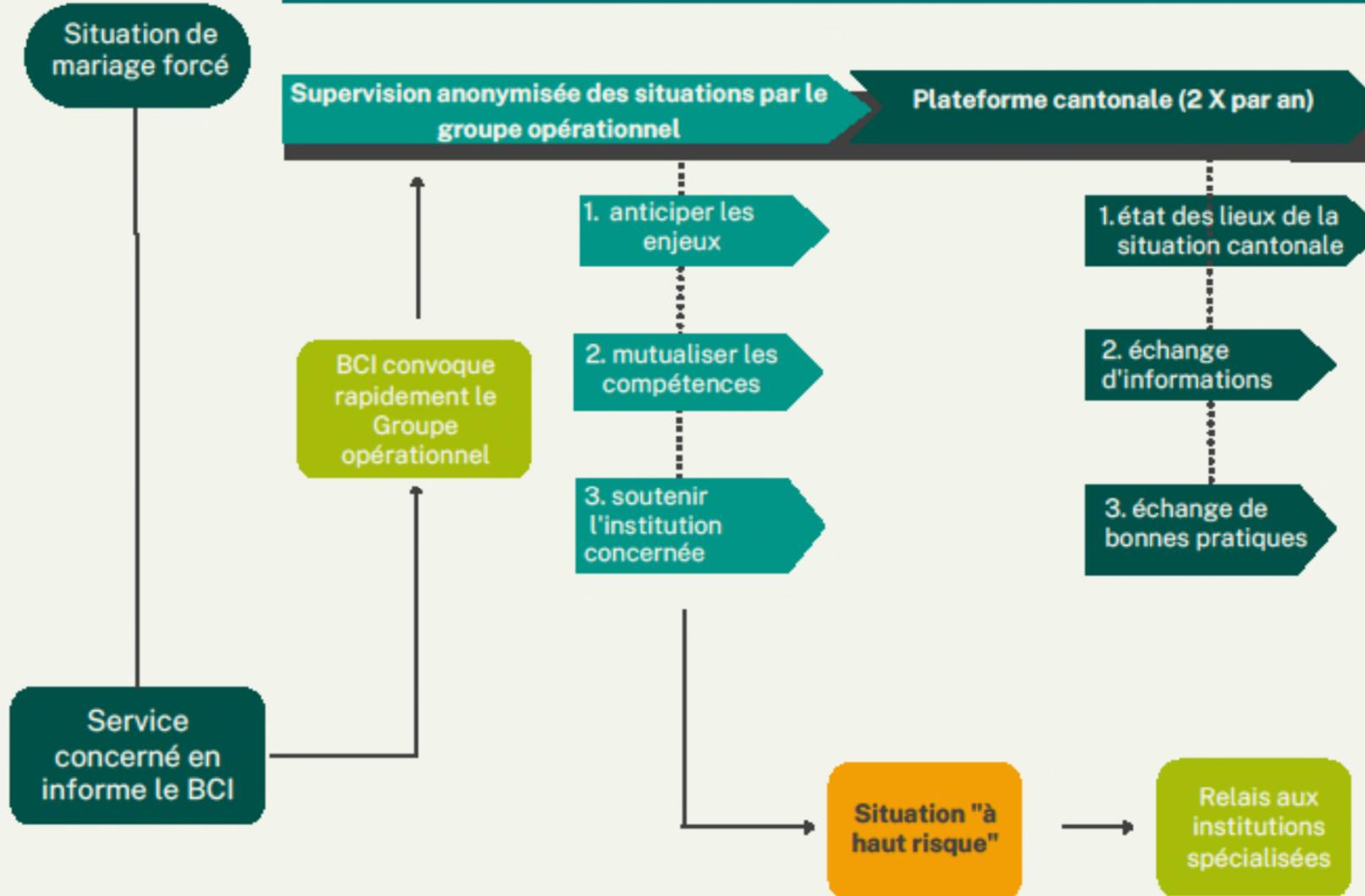
- Mariages forcés
- Mutilations génitales féminines
- Violences Domestiques
- Femmes isolées

Coordination avec les autres services : BEFH- EVAM- DIRIS-SPOP

Recommandations générales

- Trouver la stratégie qui convienne à la personne
- Privilégier la négociation ou une médiation : répondre à un problème autre pour éviter le mariage.
- Accepter que cela puisse prendre du temps.
- Accepter ses limites (l'écoute, accepter le choix de la personne concernée).
- Faire preuve d'empathie aussi à l'égard des parents.
- Proposer une prise en charge multidimensionnelle.
- Identifier le matériel d'information et le mettre à disposition.
- Présenter l'illégalité du mariage forcé (acte légalement punissable en Suisse) sans menacer les gens mais pour annoncer les conséquences.

Pilotage du dispositif par le BCI



5. Dispositif vaudois de prévention et de lutte contre les mariages forcés

Recommandations générales :

- Contacter le BCI en cas de doute :
Mme Amina Benkais-Benbrahim, Déléguée à l'intégration et Cheffe du BCI,
021 316 40 16, amina.benkais-benbrahim@vd.ch
 - pour les professionnel-le-s : conseils et accompagnement sur une situation
 - pour les bénéficiaires : consultation gratuite et confidentielle
- Identifier le matériel d'information et le mettre à disposition.
- Présenter l'illégalité du mariage forcé (acte légalement punissable en Suisse) sans menacer les gens mais pour annoncer les conséquences.

5. Dispositif vaudois de prévention et de lutte contre les mariages forcés

Prochaines étapes :

- Poursuite de la présentation du dispositif au sein de l'ACV et autres institutions/associations
- Amélioration de la détection des cas et du monitoring cantonal
- Flyer national sur impulsion du BCI

6. Exemple de cas concret

Résumé de la situation

- Prise de contact de la doyenne d'un gymnase avec le BCI, un entretien téléphonique.
- Jeune fille de 17 ans d'origine ivoirienne.
- En classe après les vacances d'octobre, mention des intentions de sa famille élargie de la marier en Côte d'Ivoire.
- Rencontre avec la Directrice de l'établissement et la doyenne.
- Absence du père.
- Lors d'une rencontre au gymnase, sa mère affirme d'un ton léger qu'il ne s'agit que de plaisanteries et confirme être au courant des risques encourus pour son permis.

6. Exemple de cas concret

Pistes apportées par la Task Force

- Evaluation de la Polcant que la piste de la plainte pénale n'était pas optimale.
- Indications de la DGEJ (car jeune fille mineure) des conditions pour faire un signalement, non remplies dans ce cas-là.
- Rappel par la LAVI de l'importance du maintien du lien de confiance entre le gymnase et la jeune-fille.
> Apport de chaque institution de son expertise et d'idées auxquelles une autre n'aurait pas pensé.

7. Documentation

- Un manuel à l'attention des professionnel-le-s



- Un dépliant de prévention



- Informations utiles

8. Questions

9. Acronymes

BCI : Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention contre le racisme.

BEFH: Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Centre LAVI: Centre d'aide aux victimes atteints dans leur intégrité physique, sexuelle ou psychique.

Unité PSPS : Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire.

DEF: Département de l'enseignement et de la formation.

UMA: Unité Migration Accueil.

DGEP: Direction générale de l'enseignement post-obligatoire.

DGS: Direction générale de la santé.

DIRIS: Direction de l'insertion et des solidarités.

CMP: Centre Malley Prairie.

CSP: Centre social protestant.

EVAM: Etablissement vaudois d'accueil des migrants.

SPOP: Service de la population.

Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI)

Merci de votre attention !

Amina Benkais-Benbrahim

amina.benkais@vd.ch

SAMEDI 27 SEPTEMBRE
10H-22H

ANNIVERSAIRE



ANS
MAISON DE QUARTIER
JAMAN 8



**COMMUNE DE
MONTREUX**



AU PROGRAMME DE LA JOURNÉE

10h-17h

Vide-dressing

18h

Partie officielle

19h

La Boum des enfants

20h30

Concert: Just for Fun

Toute la journée

Bars, Foodtrucks, crêpes et animations musicales

12h-18h

Château gonflable

Bibliobus

Expos

Maquillage

Danse

Yoga



L'ÉQUIPE SE RÉJOUIT
DE VOUS RETROUVER
À CETTE OCCASION !



COMMUNE DE
MONTREUX



Maison de Quartier
Rue de Jaman 8, Clarens
www.montreux.ch/sfj/jaman8

COMMISSION CONSULTATIVE POUR LA COHESION SOCIALE ET L'INTEGRATION

CoCoSI

Courriel de Mme Anne Saito du 20 août 2025

Bonjour à tous,

J'espère que vous avez passé un bon été ! Je serai présente à notre séance du 8 sept. prochain. Je désire avoir des informations pour cette séance concernant les points suivants :

- Qu'en est-il des migrants de l'abri PC de Clarens ? On-t-ils tous été replacés ailleurs et si oui où ?
- Comment évolue les autres centres EVAM ?
- Est-il vrai que certains ont été placés hors canton ?
- A quoi à abouti le projet pilote pour les migrants déboutés ?
- Combien ont reçu réellement un permis ?
- Que sont devenus les autres ?

Je vous remercie par avance pour vos réponses et vous souhaite une bonne semaine, cordialement,

Anne Saito
Conseillère communale Les Verts

Réponse de Mme Jacqueline Pellet du 20 août 2025

Bonjour Madame Saïto,

Je vous remercie pour votre message et vos questions. Celles-ci n'étant pas majoritairement de compétence communale, nous allons nous efforcer d'y apporter des réponses mais probablement très partielles.

Avec mes meilleurs messages.

Jacqueline Pellet

Réponse de l'EVAM du 2 septembre 2025

1. Abri PC de Clarens

L'abri de Clarens accueille actuellement encore une vingtaine de personnes, une suspension de l'exploitation est prévue pour le 16 septembre 2025. Dans la mesure du possible, l'EVAM suspend l'utilisation des abris souterrains dès que possible, au profit d'autres structures d'hébergement hors sol plus adaptées. Les conditions dans un abri n'étant pas optimales, nous limitons au maximum leur durée de séjour, raison pour laquelle des sorties vers d'autre structures ont lieu régulièrement. Les personnes ont été toutes relogées dans d'autres structures EVAM du canton.

2. Évolution des autres centres EVAM

La situation est évolutive : certaines structures ferment et d'autres ouvrent en fonction des besoins et des contrats immobiliers. Le nombre de foyers diminue petit à petit dû à l'échéance de baux de foyers temporaires. À titre d'exemple, un autre abri PC reste ouvert à Echallens. Globalement, la population totale accueillie par l'EVAM demeure élevée mais relativement stable. Nous ne sommes plus dans un afflux élevé d'arrivées comme en 2022, néanmoins cela ne se traduit pas par une baisse de personnes, nous devons continuer à loger les personnes déjà présentes et accueillir les nouvelles.

3. Attributions hors canton

Toutes les personnes attribuées au canton de Vaud par le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) restent hébergées sur le territoire vaudois. L'EVAM n'intervient pas dans les décisions d'attribution cantonale. Une possibilité existe toutefois pour les bénéficiaires de demander un changement de canton, mais celui-ci doit être validé par les autorités compétentes (SPOP du canton de départ et du canton de destination), et n'est généralement accordé que pour des motifs professionnels ou familiaux.

4. Projet pilote concernant les personnes déboutées (statut Aide d'Urgence)

Ce projet est placé sous la responsabilité du SPOP. À notre connaissance, certaines personnes ont pu obtenir une régularisation grâce à ce dispositif. Pour des chiffres précis ou des détails supplémentaires, il convient de s'adresser directement au SPOP. Pour les autres participants, leur statut à l'aide d'urgence reste inchangé.